

Compte Rendu N°6

Réunion SIPER du 30 août 2021

Présents : Avilley, Saintvoirin Cyril, **Bonnal**, Wicky Danièle **Fontenelle Montby**, Savourey Joseph, **Gouhelans**, Gainet Anne, **Mondon**, Cornet Charles-Henri, **Montagney-Servigney**, **Montussaint**, Chaillet Alexandre, **Rougemont**, Borne Alexandra, Chagué Benoît, Cordier Mélissa, Courgey Claude, Collery Martine, Ducroux Séverine, Pilliot Céline, Salvi Thierry, **Tallans**, Tognol Céline et **Tressandans**.

Absents (es) excusés (es) : Culot François-Xavier, Louis Lionel, Garnier Emmanuelle

Secrétaire de séance : Pilliot Céline

Ordre Du Jour :

Travaux des écoles : choix du Maître d'œuvre

La séance est ouverte à 20h35

Le compte rendu de la séance du 17 mai 2021 est approuvé à l'unanimité

Le président demande la permission d'ajouter à l'ordre du jour « La convention EPS avec la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes ».

Les membres à l'unanimité autorisent le Président à présenter à l'ordre du jour la convention citée ci-dessus.

Travaux des écoles : choix du Maître d'œuvre

Le Président rappelle que l'ouverture des plis de l'Appel d'Offres à la maîtrise d'œuvre s'est déroulée mardi 20 juillet 2021 en présence de monsieur Foucault Charlie du SYDED et des membres suivants : Alexandre Chaillet de Montussaint ainsi que Céline Pilliot et Thierry Salvi de Rougemont. Il est précisé aux membres du SIPER que la synthèse précise réalisée par monsieur Foucault du SYDED leur a été envoyée le 23 juillet.

Les candidats ont été notés sur 100 avec les critères suivants :

1. Prix : 30 points
2. Motivation : 20 points
3. Organisation et compétences : 30 points
4. Méthodologie : 20 points

Syndicat Intercommunal Pour les Ecoles de Rougemont

***** SIPER *****

Le président présente les huit candidats par ordre de dépôt de dossier à la mairie :

IMAEE de Mulhouse 68 000 : note obtenue **68.75**
SARL DONZÉ de Besançon 25 000 : note obtenue **77.34**
LA FABRIKE de Besançon 25 000 : note obtenue **78.94**
SARL SERGE ROUX de Dole 39 000 : note obtenue **81.94**
LHOMME et NECTOUX de Besançon 25 000 : note obtenue **96.89**
THIERRY CHEZA ARCHITECTURE de Ecromagny 70 270 : note obtenue **92**
ATELIER HARTON de de Besançon 25 000 : note obtenue **66.93**
AD+ de Lons le Saunier 39 000 : note obtenue **75.98**

Le président propose de retenir le cabinet d'architecture LHOMME et NECTOUX, qui a obtenu la meilleure note (**96.89**) pour un montant de 135 640 euros Hors taxe comme Maître d'Œuvre pour les travaux de rénovation des écoles de Rougemont.

Il demande aux membres présents de l'autoriser à signer le marché.

Les membres du SIPER, à l'unanimité décident de retenir le cabinet LHOMME & NECTOUX et autorisent le Président à signer le marché de Maîtrise d'œuvre avec ce cabinet.

Convention Education Physique Sportive avec la communauté de Communes des 2 Valles Vertes

Le président rappelle que monsieur Miguel Bueno Cosano, de la CC2VV, intervient plusieurs heures comme éducateur physique et sportif aux écoles de Rougemont. Il est demandé de signer une convention entre le SIPER et la CC2VV pour un volume horaire annuel de 56 heures d'un montant de 954, euros.

Les membres du SIPER à l'unanimité autorisent le Président à signer cette convention.

Divers.

Séverine Ducroux de Rougemont demande si les sorties piscines seront au programme cette année. Le Président précise que oui elles auront bien lieu, elles pourraient néanmoins être annulées suivant l'évolution de la crise sanitaire.

Pour Info :

Les effectifs des élèves pour les écoles de Rougemont sont les suivants :

Ecole maternelle : 43 élèves

Ecole élémentaire : 99 élèves

La séance est levée à 21h 15mn

**Le Président
Salvi Thierry**